pour nettement prématurée. Si l'ampleur des augmentations de salaires ne diminuait pas au cours des quelques prochains mois, je pense qu'on serait forcé de conclure que le problème aurait bien peu de chance de se régler de lui-même et qu'il nous faudrait songer beaucoup plus sérieusement que nous ne l'avons fait jusqu'ici à des moyens de nous y attaquer.

RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Entre-temps, une série de nouveaux faits économiques se sont manifestés, faits économiques qui touchent directement les efforts de la Commission en vue de mieux maîtriser l'inflation des dernières années en dérangeant le moins possible la croissance de la production et les niveaux d'emploi.

Dans le domaine des prix, les nouvelles récentes sont sans contredit encourageantes. En juin 1970, l'indice des prix s'établissait au Canada à 3.2 pour cent au-dessus de ce qu'il était une année auparavant. Au cours de la dernière période de douze mois, la hausse avait été de 5.2 pour cent.

Il est difficile de déterminer de façon certaine, à un moment quelconque, le taux annuel de hausse de l'indice des prix en courte période, du fait que, pour une part, les prix accusent un certain comportement saisonnier et, d'autre part, à cause de l'irrégularité des fluctuations des prix des denrées alimentaires. Mais un examen attentif révèle que, dans l'ensemble, le taux annuel de hausse des prix à la consommation depuis le quatrième trimestre de l'an demier et le deuxième trimestre de cette année s'est établi en moyenne entre 3 et 3.5 pour cent. Ce taux correspond à un taux annuel de 5 à 5.5 pour cent pour la période correspondante d'une année auparavant. Cette impression générale d'abaissement marqué du taux de hausse des prix à la consommation recueillie ces derniers mois, par rapport à ce que nous constations il y a un an, persiste du reste, que nous nous arrêtions à l'indice global ou que nous considérions l'indice qui tient compte de tous les prix autres que ceux des produits alimentaires.

COMPARAISON AVEC D'AUTRES PAYS

Autre constatation importante: le taux de hausse des prix à la consommation constaté dernièrement est beaucoup moins prononcé au Canada qu'aux États-Unis ou même que dans la plupart des autres pays industrialisés du monde occidental. La hausse de 3.2 pour cent de l'indice des prix à la consommation relevée au Canada pour les douze derniers mois correspond à des hausses de 6 pour cent aux Etats-Unis, 5.6 pour cent au Royaume-Uni, 5.7 pour cent en France, 8.3 pour cent au Japon, cinq pour cent en Italie et 3.8 pour cent en Allemagne. Que les prix à la consommation aient monté moins rapidement au Canada qu'aux États-Unis n'est pas un fait nouveau, puisque cette même tendance existe depuis 1967. Mais ce qu'il faut souligner, c'est que l'écart entre les taux de hausse dans les deux pays n'a à peu près jamais été aussi prononcé qu'au cours des derniers mois. C'est une réalité qui mériterait des explications de la part de ceux qui nous redisent, depuis le début, que l'inflation est un problème mondial auquel les Canadiens ne peuvent à peu près rien par eux-mêmes, de ceux qui tiennent pour inévitable que les prix montent au Canada sensiblement à la même vitesse qu'aux États-Unis ou que dans les autres pays industrialisés.

On constate aussi que les prix de gros augmentent beaucoup moins rapidement depuis quelque temps. Ainsi, l'indice des denrées autres que les denrées agricoles est à la baisse depuis deux mois consécutifs et s'établit actuellement à seulement 2.3 pour cent au-dessus du niveau d'il y a un an. L'indice des prix de vente d'un nombre de plus en plus considérable d'industries a aussi accusé des baisses ces derniers mois et, dans le cas de certaines marchandises de base du commerce mondial, notamment le cuivre et d'autres métaux, le fléchissement des prix constaté depuis un mois ou deux est très frappant.

D'ailleurs, il n'y a pas que l'indice des biens de consommation et des marchandises industrielles qui nous autorise à conclure que les pressions inflationnistes ont atteint leur apogée et sont maintenant engagées à la baisse. Comme on le sait, les cours des actions ordinaires ont baissé depuis un an et, depuis quelque temps, nous assistons au fléchissement des taux d'intérêt sur le marché de l'argent, des taux d'intérêt sur les émissions d'obligations, des taux de prêt des banques et des taux hypothécaires. Dans bon nombre de régions urbaines, la montée des valeurs immobilières qui durait depuis si long temps s'est enfin temporairement stabilisée et même les loyers semblent marquer un temps d'arrêt dans beaucoup de nos grandes villes.

D'autre part, il faut le constater, la croissance de l'emploi et de la production est devenue assez lente, et le chômage s'est grandement accentué, même si on fait la part des effets indirects d'un certain nombre d'arrêts de travail importants découlant de différends industriels. Pour toute une gamme d'activités commerciales, nombre d'entreprises font face à une certaine faiblesse dans la demande de leurs produits et sont de moins en moins en mesure de hausser leurs prix. En même temps, leurs prix de revient unitaires restent assujettis à des pressions de hausse par suite de l'accroissement marqué des taux de rémunération alliés à un taux anormalement faible d'augmentation de la productivité, phénomène qui se produit lorsque le volume de production cesse de croître ou commence à décroître. Il s'ensuit un rétrécissement très marqué des marges de bénéfice dans un nombre de plus en plus considérable d'industries et ce resserrement des profits contribue pour sa part au ralentissement de l'embauche et de l'expansion dans un grand nombre d'entreprises.

PERSPECTIVE DE STABILITÉ

Que conclure de tout ceci? En ce qui concerne les pressions inflationnistes, la situation actuelle est bien différente de ce qu'elle était il y a un an. Nous